

# star

**Tellement plus branché**  
de se déplacer avec **Biky!**



**star**   
*biky*

Le **nouveau** service de  
**location de Vélos à**  
**Assistance Électrique**  
de Roannais Agglomération

À PARTIR DU 30 AOÛT 2021 **Partout, Pour tous, Simplement !**

  BUSSTARROANNE

04 77 727 727  
BUS-STAR.COM

**roannais**   
AGGLOMÉRATION  
communauté d'énergie



**Yves NICOLIN**

*Président de Roannais Agglomération*

À partir du 30 août, 100 vélos, à assistance électrique ainsi qu'un triporteur seront mis à votre disposition en location longue durée pour 1, 3 ou 6 mois.

Ce nouveau service confié à la Star en collaboration avec le vélo Club Roannais traduit la volonté de Roannais Agglomération et de ses élus d'augmenter la part du vélo dans les déplacements du quotidien. Complété par l'élaboration d'un schéma directeur prévoyant de nouveaux aménagements cyclables sur l'agglomération, tout est réuni pour proposer une alternative à l'utilisation de la voiture.

Nous souhaitons que l'ensemble des habitants de Roannais Agglomération soient nombreux à tester ce nouveau mode économique et écologique.



en partenariat avec



## Plus besoin d'acheter un vélo

Découvrez le plaisir de vivre votre vie en toute liberté.

**star** biky a été conçu pour découvrir tranquillement ce mode de transport sans aucune contrainte avant d'éventuellement décider de passer à l'achat du Vélo à assistance électrique de votre choix.

Il vous permet d'inscrire cette pratique dans une vraie démarche quotidienne en complément ou en remplacement de votre véhicule principal.

**100**

Vélos à Assistance Électrique

**1**

Remorque pour enfants en bas âge

**1**

Triporteur à Assistance Électrique



Locations accessibles sur des périodes de

**1 - 3 - 6 Mois**

## STAR Biky, c'est quoi ?

**star** biky vous accompagne pour tous vos déplacements au quotidien.

Le service Biky est un nouveau service de location de vélos à assistance électrique proposé **aux habitants de Roannais Agglomération de plus de 18 ans.**

Géré par la Star en partenariat avec le Vélo Club Roannais, il se compose d'une flotte :

- ▶ **De vélos de ville à assistance électrique,**
- ▶ **D'une remorque** pour enfants en bas âge,
- ▶ **D'un triporteur à assistance électrique** permettant de transporter 2 enfants en bas âge.

**Profitez dès à présent de ce mode de transport écologique, économique et bon pour votre santé!**

# Biky, Comment ça fonctionne ?

## ETAPE 1 :

Je me rends à la boutique Point City 50 rue Jean Jaures à Roanne pour souscrire mon contrat de location avec :

- ▶ ma pièce d'identité,
- ▶ un justificatif de domicile,
- ▶ un chèque de caution,
- ▶ une attestation de responsabilité civile



## ETAPE 2 :

Je signe mon contrat de location tout en acceptant le règlement d'utilisation du service



## ETAPE 3 :

Je prends Rdv avec le Vélo Club Roannais pour retirer mon vélo au 50 rue J.Augé à Roanne.



## ETAPE 4

J'utilise mon vélo en respectant les consignes de sécurité adéquates et le code de la route



## ETAPE 5 :

A la fin de la durée du contrat, je prends à nouveau Rdv avec le Vélo Club Roannais pour restituer mon vélo et procéder à l'état des lieux de celui-ci.



## Tarifs de location Biky

	Type de contrat	TTC	Caution
Location Vélo Assistance Électrique	Location 1 mois	40,00 €	800 €
	Location 3 mois	94,00 €	
	Location 6 mois	168,00 €	



Location Remorque Enfant	Location 1 mois	10,00 €	150 €
	Location 3 mois	23,00 €	



Location vélo CARGO à Assistance Électrique	Location 1 mois	50,00 €	1500 €
	Location 3 mois	117,00 €	



### Bon à savoir !

Le locataire s'engage à **respecter les conditions générales de location** qui lui auront été transmises lors de la signature du contrat.

Il est **personnellement responsable de son matériel** durant toute la période de location ainsi que des dommages corporels ou matériels qu'il peut occasionner. De plus il doit :

- ▶ **Être apte à pouvoir se servir du matériel** loué qu'il s'engage à **utiliser pour lui-même.**
- ▶ **Prendre soin du matériel** et avvertir le service de maintenance en cas de problème technique et ne pas exposer le vélo aux risques de vols. Un antivol est mis à sa disposition à la location.
- ▶ **Respecter le code de la route** et rouler sur les voies carrossables uniquement.
- ▶ Pour sa sécurité, il est recommandé d'**utiliser un casque.**
- ▶ **Anticiper ses déplacements** : l'autonomie d'un vélo à Assistance Électrique est de 75 km et de 40 à 60 km pour le triporteur.
- ▶ **Privilégier les espaces de stationnements réservés** à cet effet (liste à consulter sur notre site internet).
- ▶ Ne pas oublier de restituer le cycle en bon état de marche **au plus tard à la date et heure d'échéance du contrat.**

Retrouvez toutes nos informations sur :

  BUSSTARROANNE    BUS-STAR.COM

ou à la Boutique 

**roannais**  
AGGLOMERATION  
communauté d'avenir 